ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2065, rue Parthenais, bureau 298, C.P. 383, Montréal, Qc, H2K 3T1
@ : webmestre@asse-solidarite.qc.ca
Tél : 514-390-0110

Procès-verbal

Séance du conseil de coordination du 6 juillet 2016.

Ordre du jour

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE 1
1.1. Ouverture 1
1.2. Praesidium 2
1.3. Ordre du jour 2
1.4. Procès-verbal 3
2. TOUR DE TABLE 3
3. ÉLECTIONS PAR INTÉRIM 3
4. FINANCES 3
5. FEMMES 4
6. SUIVI DU TRAVAIL DES COMITÉS ET DES CONSEILS 4
6.1. Conseil Exécutif 4
6.2. Comité Information 10
ANNEXE A : CALENDRIER DES INSTANCES ET DES ÉVÉNEMENTS POUR L'ANNÉE 2016-2017 11

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture

1.1.1. Ouverture.

Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Femmes
Adoptée à l'unanimité

1.2. Praesidium

1.2.1. Qu'Émie Valiquette et Marc Boulanger assurent respectivement l'animation et le secrétariat de la réunion.

Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité de Mobilisation
Adoptée à l'unanimité

1.3. Ordre du jour

1.3.1. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

1.Procédures d'ouverture
- 1.1. Ouverture
- 1.2. Praesidium
- 1.3 Ordre du jour
- 1.4 Procès-verbal

2. Tour de table
3. Élections par intérim
4. Finances
5.0 Femmes
6.0 Suivi du travail des comits et des conseils
- 6.1 Conseil exécutif
- 6.2 Comité information
- 6.3 Comité légal
- 6.4 Comité ad hoc anti-raciste
- 6.5 Comité femmes
- 6.6 Comité journal
- 6.7 Comité ad hoc régional anti-montralocentrisme
- 6.8 Comité formation
- 6.9 Comité recherche et affaires académiques
- 6.10 Comité mobilisation
- 6.11 Comité aux luttes sociales

7. Prochaine réunion
8. Wrap-up
9. Procédures de fermeture
- 9.1 Varia
- 9.2 Levée

Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Ad Hoc Antiraciste
Adoptée à l'unanimité

1.4. Procès-verbal

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2016.
Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Ad Hoc Antiraciste
Adoptée à l'unanimité

2. TOUR DE TABLE

2.1. Que l'on tienne un tour de table de présentation.
Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Ad Hoc Antiraciste
Adoptée à l'unanimité

3. ÉLECTIONS PAR INTÉRIM

3.1. Élection par intérim de François Desroches au Comité ad hoc régional anti-montréalocentrisme.
Proposée par le CRAMo
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste
Élu à unanimité

4. FINANCES

4.1. Que le Conseil exécutif fasse une présentation sur l'état des finances. Qu'elle soit suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes.
Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par le Comité de Mobilisation
Adoptée à unanimité

5. FEMMES

5.1. Qu'un texte de réflexion soit rédigé afin de réfléchir à la manière de concilier le féminisme radical et le féminisme Queer à l'ASSÉ et que ce texte soit produit en vue du congrès d'orientation.

Proposée par le Comité Femmes
Appuyée par le Comité ad hoc antiraciste

5.1.1. Amendement : Que l'on ajoute « Que l'écriture soit ouverte aux collaborations et signer individuellement. »

Proposée par le Comité Femmes
Appuyé par Comité de Mobilisation
Adopté à unanimité

Retour sur la principale 5.1. telle qu'amendée :

5.1. Qu'un texte de réflexion soit rédigé afin de réfléchir à la manière de concilier le féminisme radical et le féminisme Queer à l'ASSÉ et que ce texte soit produit en vue du congrès d'orientation.
Que l'écriture soit ouverte aux collaborations et signer individuellement.

Proposée par le Comité Femmes
Appuyée par le Comité ad hoc antiraciste
Adoptée à l'unanimité

6. SUIVI DU TRAVAIL DES COMITÉS ET DES CONSEILS

6.1. Conseil Exécutif

6.1.1. Que l'on tienne une période de questions-réponses de 5 minutes sur les bilans du Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Info
Adoptée à unanimité

6.1.2. Que le Secrétariat du Conseil de Coordination soit assumé en rotation entre les Comités actifs de l'ASSÉ. Qu'à chaque Conseil de Coordination, un nouveau Comité soit sélectionné pour assumer la tâche. Que la permanence de l'ASSÉ s'occupe de l'uniformisation et de l'archivage des procès-verbaux.

Proposée par CRAA
Appuyée par CRAMo

6.1.2.1 Amendement : Biffer « Que la permanence de l'ASSÉ s'occupe de l'uniformisation et de l'archivage des procès-verbaux. »
Proposée par Conseil exécutif
Appuyée par CRAA
Adoptée à unanimité

Sur la proposition 6.1.2 telle que amendée :

6.1.2. Que le Secrétariat du Conseil de Coordination soit assumé en rotation entre les Comités actifs de l'ASSÉ. Qu'à chaque Conseil de Coordination, un nouveau Comité soit sélectionné pour assumer la tâche.
Proposée par CRAA
Appuyée par CRAMo

6.1.2.2 Amendement : Ajouter par « par intérim jusqu'à l'élection d'une personne au poste de Secrétariat du Conseil de Coordination »
Proposée par Comité femmes
Appuyée par Comité légal
Adopté à unanimité

Sur la proposition 6.1.2 telle que amendée :

6.1.2. Que le Secrétariat du Conseil de Coordination soit assumé en rotation entre les Comités actifs de l'ASSÉ. Qu'à chaque Conseil de Coordination, un nouveau Comité soit sélectionné pour assumer la tâche par intérim jusqu'à l'élection d'une personne au poste de Secrétariat du Conseil de Coordination.
Proposée par CRAA
Appuyée par CRAMo

6.1.2.3 Amendement : remplacer « actifs » par « non-vacants » et ajouter « tâches du » avant « Secrétariat »
Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste
Adopté à unanimité

Sur la proposition 6.1.2 telle qu'amendée :

6.1.2. Que les tâches du Secrétariat du Conseil de Coordination soient assumées en

rotation entre les Comités non-vacants de l'ASSÉ. Qu'à chaque Conseil de Coordination, un nouveau Comité soit sélectionné pour assumer la tâche par intérim jusqu'à l'élection d'une personne au poste de Secrétariat du Conseil de Coordination.

Proposée par CRAA
Appuyée par CRAMo
Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 2
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le calendrier en annexe A.

Proposée par Comité Femmes
Appuyée par Conseil Exécutif
Adoptée à unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on ralonge la plénière de 20 minutes

Proposée par le Conseil Xxécutif
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste
Adoptée à unanimité

Proposition privilégiée : Pause de 15 minutes.

Proposée par Comité ad hoc antiraciste
Appuyée par CRAMo
Adoptée à unanimité

6.1.3. Que l'on adopte le calendrier des instances et des évènements pour l'année 2016-2017 en annexe A.

Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Femmes

6.1.3.1. Amendement : Que la date du camp de formation féministe soit 23-24 octobre. Qu'il ait lieu dans les Laurentides ou Lanaudière.

Proposée par Comité Femmes
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste

6.1.3.1.1. Sous-amendement : Ajouter : « ou au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'il y a du supports des association locales. »

Proposée par le comité ad hoc antimontréalocentrisme
Appuyée par Conseil exécutif
Adoptée à unanimité

Sur l'amendement 6.1.3.1. tel que sous-amendé :

6.1.3.1. Amendement : Que la date du camp de formation féministe soit 23-24 octobre. Qu'il ait lieu dans les Laurentides ou Lanaudière ou au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'il y a du supports des association locales.

Proposée par Comité Femmes
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste
Adopté à unanimité

6.1.3.2. Amendement : Que les dates du camp de formation automnal soient le 24-25 septembre.

Proposée par Comité ad hoc anti-racisme
Appuyée par CRAMo
Adopté à unanimité

6.1.3.3. Amendement : Que le camp de formation hivernal ait lieu au Saguenay- Lac-St-Jean si le camp de formation féministe n'y a pas lieu.

Proposée par CRAMo
Appuyée par Femmes
Adoptée à unanimité

Sur la proposition 6.1.3. telle qu'amendée (3x)

6.1.3. Que l'on adopte le calendrier des instances et des évènements pour l'année 2016-2017 en annexe A.
Que la date du camp de formation féministe soit 23-24 octobre. Qu'il ait lieu dans les Laurentides ou Lanaudière ou au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'il y a du supports des association locales.
Que les dates du camp de formation automnal soient le 24-25 septembre.
Que le camp de formation hivernal ait lieu au Saguenay- Lac-St-Jean si le camp de formation féministe n'y a pas lieu.

Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Femmes
Adopté à unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur l'outil de travail informatique Podio.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par le CRAA
Adoptée à unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on poursuive la plénière de 20 minutes.
Proposée par Comité Femmes
Appuyée par Comité ad hoc antiraciste
Pour : 0 Contre : 3 Abstentions : 5
Battue

6.1.4. *Considérant la volonté des membres de l'équipe nationale d'effectuer des collaborations inter-comités;*
Considérant l'intérêt de savoir ce que font les autres comités afin d'éviter le fonctionnement en silos et d'éviter le dédoublement du travail inhérent à cette façon de fonctionner;
Considérant qu'il revient aux utilisateurs des outils de travail de gérer ceux-ci et que Podio est l'outil de travail de l'équipe nationale;
Considérant qu'il s'agit des conditions matérielles de travail des comités et que de celles-ci peuvent découler des dynamiques de travail, des rapports de force et de domination;
Considérant le danger que représente la fermeture des espaces de travail à contribuer à une concentration des pouvoirs (le savoir, c'est le pouvoir) au sein des quelques personnes qui ont accès à tous les espaces de travail, nommément l'exécutif;
Considérant le danger que cette potentielle concentration des pouvoirs recèle de créer des hiérarchies entre les comités qui n'ont pas accès aux groupes de travail des autres comités et qui dépendent de l'Exécutif pour avoir accès à des informations concernant cela;
Considérant que les comités ont aussi leur mot à dire dans la gestion de leurs outils de travail et qu'ils n'ont pas à se faire imposer de décision par l'exécutif;
Considérant que les comités de travail ne sont pas les subalternes de l'exécutif, mais se situent bien dans une relation horizontale avec celui-ci du fait qu'ils sont tous redevables au congrès des associations membres de l'ASSÉ;
Considérant que l'ASSÉ est une association étudiante nationale qui se veut la plus décentralisée possible et la moins hiérarchique possible;
Considérant que ce serait faire le jeu des critiques de la dernière année que de fermer les espaces de travail (manque de transparence, centralisation, etc);

Que tous les espaces de travail sur Podio soient réouverts à tous et toutes les membres de l'équipe nationale.
Proposée par Comité Femmes
Appuyée par CRAMo

6.1.4.1. Amendement : Ajouter « à l'exception de Comité légal, Conseil exécutif,

Espace permanence ».

Proposé par Conseil Exécutif
Appuyé par Comité ad hoc antiraciste

6.1.4.1.1. Sous-amendement : Enlever « Comité légal » et « Conseil Exécutif ».

Proposé par Comité Info
Appuyé par Comité Mob

Proposition dilatoire : Question préalable.

Proposée par Comité Info
Appuyée par Conseil Exécutif
Adoptée à majorité

Retour sur le sous amendement 6.1.4.1.1. :

6.1.4.1.1. Sous-amendement : Enlever « Comité légal » et « Conseil Exécutif ».

Proposé par Comité Info
Appuyé par Comité Mob
Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 0
Adopté à majorité

Retour sur l'amendement 6.1.4.1. tel que sous-amendé :

6.1.4.1. Amendement : Ajouter « à l'exception de l'espace permanence ».

Proposé par Conseil Exécutif
Appuyé par Comité ad hoc antiraciste
Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale 6.1.4. telle qu'amendée :
6.1.4. *Considérant la volonté des membres de l'équipe nationale d'effectuer des collaborations inter-comités;*
Considérant l'intérêt de savoir ce que font les autres comités afin d'éviter le fonctionnement en silos et d'éviter le dédoublement du travail inhérent à cette façon de fonctionner;
Considérant qu'il revient aux utilisateurs des outils de travail de gérer ceux-ci et que Podio est l'outil de travail de l'équipe nationale;
Considérant qu'il s'agit des conditions matérielles de travail des comités et que de celles-ci peuvent découler des dynamiques de travail, des rapports de force et de domination;
Considérant le danger que représente la fermeture des espaces de travail à contribuer à une concentration des pouvoirs (le savoir, c'est le pouvoir) au sein des quelques

personnes qui ont accès à tous les espaces de travail, nommément l'exécutif;
Considérant le danger que cette potentielle concentration des pouvoirs recèle de créer des hiérarchies entre les comités qui n'ont pas accès aux groupes de travail des autres comités et qui dépendent de l'Exécutif pour avoir accès à des informations concernant cela;
Considérant que les comités ont aussi leur mot à dire dans la gestion de leurs outils de travail et qu'ils n'ont pas à se faire imposer de décision par l'exécutif;
Considérant que les comités de travail ne sont pas les subalternes de l'exécutif, mais se situent bien dans une relation horizontale avec celui-ci du fait qu'ils sont tous redevables au congrès des associations membres de l'ASSÉ;
Considérant que l'ASSÉ est une association étudiante nationale qui se veut la plus décentralisée possible et la moins hiérarchique possible;
Considérant que ce serait faire le jeu des critiques de la dernière année que de fermer les espaces de travail (manque de transparence, centralisation, etc);

Que tous les espaces de travail sur Podio soient réouverts à tous et toutes les membres de l'équipe nationale à l'exception de l'espace permanence.

Proposée par Comité Femmes
Appuyée par CRAMo
Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 0
Adoptée à majorité

6.2. Comité Information

6.2.1. Que l'échéancier estival du Comité Information soit le suivant :

- 20 Juillet : Fin de la conception de la signature graphique.
- Du 7 au 15 août : Création d'au moins 5 affiches en lien avec l'argumentaire annuel.
- 17 Août : Fin de la mise en page de l'argumentaire annuel.
- 1er septembre : Fin de la création du dépliant annuel.

Proposée par le Comité Information
Appuyée par CRAA
Adoptée à unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on ajourne la réunion. Que l'on fasse un doodle pour déterminer une date en semaine du 11 au 18 juillet.

Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Comité Femmes
Adopté à unanimité

ANNEXES

ANNEXE A : CALENDRIER DES INSTANCES ET DES ÉVÉNEMENTS POUR L'ANNÉE 2016-2017

Les lieux inscrits dans ce calendrier peuvent être changés pour des raisons logistiques (endroits disponibles, coûts, capacités d'hébergement et de préparation de nourriture, etc.) en respectant autant que possible l'alternance Montréal et hors-Montréal. Les dates peuvent également être modifiées si nécessaire, mais étant donné qu'elle servent de référence pour l'organisation au sein de l'équipe élue et des associations locales, elles doivent être respectées autant que possible.

Automne 2016

Date	**Instance**	**Lieu**
17-18 septembre	Camp de formation automnal	Québec
8-9 octobre	**Congrès automnal**	Sherbrooke
17-23 octobre	Semaine d'actions régionales	Centre-du-Québec (CRACQ) Laurentides et Lanaudière (CRAALL) Montréal (CRAM) Québec (FRAQ) Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRASL) Sud-Est (MASSE)
5-6 novembre	Camp de formation féministe	Saguenay-Lac-Saint-Jean
19-20 novembre	**Congrès d'orientation**	Montréal

Hiver 2017

Date	**Instance**	**Lieu**
4-5 février	Camp de formation hivernal	Laurentides ou Lanaudière
25-26 février	**Congrès hivernal**	Montréal
18-19 mars	**Congrès femmes**	Hors-Montréal
Jeudi 6 avril	Manifestation annuelle	Indéterminé
29-30 avril	**Congrès annuel**	Québec